

ARTS, LETTRES, LANGUES  
DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, MANAGEMENT, SCIENCES POLITIQUES  
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, ARCHITECTURE  
SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ, INGÉNIERIE

## Parcours Professorat des écoles / Lauréat de concours

Master Mention Enseignement et éducation (M2E) - Professorat des écoles



Niveau d'étude  
visé  
Bac +5



ECTS  
120 crédits



Durée  
2 ans



Composante  
Institut national  
supérieur du  
professorat et  
de l'éducation  
(INSPÉ)

## Présentation

Le master Enseignement et éducation – **Professorat des écoles** - vise à assurer en deux ans la formation initiale **des lauréats des concours de recrutement de professeur des écoles (CRPE)** désormais positionnés en fin de licence.

A l'issue des concours, les lauréats intègrent le M1 en qualité d'élève fonctionnaire (avec un stage en pratique accompagnée à tiers temps) puis le M2 en qualité de fonctionnaire stagiaire (avec un stage en responsabilité à mi-temps).

La titularisation en tant que professeur des écoles intervient après l'obtention du master et la validation du stage de fonctionnaire stagiaire.

Les contenus du master sont définis en lien avec le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ; ils intègrent également les enjeux de la politique nationale en matière d'éducation.

## Admission

## Conditions d'admission

L'accès est réservé aux lauréats de ces concours ; il se fera directement en deuxième année pour certains lauréats déjà titulaires d'un M1.

## Infos pratiques

## Contacts

Responsable pédagogique  
Sophie SOURY-LAVERGNE

✉ [Inspe-pe@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:Inspe-pe@univ-grenoble-alpes.fr)

---

## Lieu(x) ville

- 📍 Grenoble
- 📍 Valence
- 📍 Annecy
- 📍 Chambéry

# Programme

---

## Organisation

La formation se déroule sur deux ans, elle est validée par l'obtention de 120 crédits ECTS (60 crédits par année).

La formation comporte des enseignements organisés selon quatre blocs qui se complètent et abordent toutes les compétences professionnelles :

- **Bloc 1** : Maîtriser les disciplines et enseigner dans le cadre de la polyvalence
- **Bloc 2** : Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice
- **Bloc 3** : Agir dans le cadre de la communauté éducative et du service public d'éducation
- **Bloc 4** : S'engager dans une démarche de développement professionnel

Chacun de ces quatre axes se nourrit des savoirs issus de la recherche dans les différents champs et domaines abordés ainsi que de la diversité des gestes professionnels en recourant à l'intervention de praticiens expérimentés.

### Stage

La formation comporte des périodes de stage permettant une entrée progressive dans le métier et qui constituent une colonne vertébrale de la formation. Après une période d'observation et de pratique accompagnée organisée sur un tiers du temps en première année, les fonctionnaires stagiaires sont placés en stage en responsabilité à mi-temps en seconde année. Les stages et les enseignements sont étroitement associés dans le processus de formation : chacun des stages est préparé, exploité et analysé à la lumière des enseignements dispensés dans les différents axes en fonction des dimensions prises en charge.